

Paris le 25 septembre 2019

## DECLARATION DE LA COORDINATION NATIONALE LORS DE SON ENTREVUE AVEC LE CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTE

Nous avons demandé ce rendez-vous à la suite des états généraux des maternités au Blanc et du lancement du Manifeste pour une renaissance des maternités.

Nous dénonçons les fermetures de maternités et des centres d'IVG. Faire des usines à bébé transforme, en le déshumanisant, ce moment profondément humain, physiologique dans la grande majorité des cas, sortant la femme et le nouveau-né de leur environnement naturel et cela au nom d'une fausse sécurité puisqu'elle ne prend en compte que la sécurité de l'acte d'accouchement entre l'arrivée de la maman à la maternité et sa sortie avec le bébé, alors qu'une vraie sécurité sanitaire se conçoit de la conception à la fin de la période périnatale : c'est la sécurité des administrations, pas celle de la population. Alors que pourtant, la mise en réseau des maternités assure la sécurité dans les maternités de niveau 1 à travers la gradation des soins.

Si les maternités ont une valeur profondément symbolique, c'est toute la question de la proximité des soins qui est en cause.

M. Macron et Mme Buzyn ont déclaré qu'aucun hôpital ne fermerait. Il y a plusieurs façons de ne pas fermer un hôpital :

- La 1ère est de maintenir un centre hospitalier « complet » : MCO, bloc opératoire, urgences, Samu, gériatrie, pharmacie, laboratoire, cuisine... en répondant ainsi aux besoins des populations
- la **2ème** est de le vider peu à peu en n'y laissant que la gériatrie, un SSR et parfois des Urgences et en laissant les activités de soin les plus « rentables » au secteur privé.

Vous avez choisi la seconde pour de nombreux sites. Si les fermetures de services et de lits n'ont pas commencé avec vous, elles continuent : Creil, Bernay, Le Blanc, Die...les exemples sont nombreux de territoires délaissés en matière de santé notamment.

La psychiatrie, le parent pauvre de notre santé, ne se relève pas des attaques, notamment financières. Et pourtant de plus en plus d'entre nous sont concernés par les maladies mentales. Les dépressions, les « burn-out », les suicides sont de plus en plus nombreux dans une société compétitive. Les personnels hospitaliers ne sont pas épargnés (le dernier suicide d'un cadre de santé à Flers date du 22 août). Sans parler des migrants qui arrivent le plus souvent traumatisés et à qui l'accès aux soins psychiatriques serait interdit avec la réforme de l'AME.

« Organisez-vous ! » est la réponse la plus entendue, vous êtes même prêts à mettre des moyens pour désengorger les urgences : un numéro de téléphone, un personnel « chargé de l'orientation », l'accès direct à un service d'hospitalisation, sans passer par les urgences pour les résidents des EHPAD...

Autant de solutions avancées alors qu'elles sont déjà à l'œuvre dans bon nombre d'établissements Ce serait presque drôle si le sujet n'était pas aussi grave. Car enfin, les causes de la surcharge des urgences sont multiples :

- Manque de lits en aval, suite aux nombreuses fermetures ces 20 dernières années
- Déserts médicaux, tant en ville que dans le secteur hospitalier sans qu'aucune véritable mesure n'ait été prise pour enrayer le phénomène pourtant prévisible
- Permanence des soins qui n'est plus assurée par la médecine libérale
- Suppressions de postes par milliers

Mme la Ministre parle d'orienter les personnes âgées vers des services de gériatrie : nous ne pouvons que rappeler que :

- 1. Cela se pratique déjà si c'est justifié,
- 2. Que des lits ferment en gériatrie faute de personnel non médical
- 3. Que les personnes âgées, comme tout patient, doivent avoir accès aux services spécialisés

Cette situation nous la devons aux politiques libérales menées depuis des décennies, politiques soutenues par les médecins libéraux : manque de médecins formés, aucune obligation d'assurer la prise en charge de tous, partout sur le territoire, non remise en cause de la liberté d'installation...

Déjà de nombreux Français renoncent aux premiers soins, aggravant leur pathologie : allonger les distances, ce qui entraîne des transferts longs, insécures et coûteux, augmenter les coûts de prise en charge (dépassements d'honoraires, absence de complémentaires...), ces décisions mettent leur vie en danger.

La santé est, aujourd'hui plus que jamais « marchandisée ». Nous ne pouvons accepter que ce droit fondamental, inscrit dans le préambule de la Constitution, soit remis en cause. Nous demandons :

- L'arrêt des fermetures de services et de lits et la réouverture en fonction des besoins
- Des conditions de travail des personnels leur permettant d'assurer une prise en charge de qualité des patients, notamment en augmentant le nombre de postes
- La reconnaissance financière de tous les personnels hospitaliers
- Le développement des centres publics de santé et non le recours quasi systématique au Pôle Libéral de Santé. Ces centres de santé sont la garantie d'une couverture territoriale, de l'absence de dépassements d'honoraires, la pratique du tiers payant.
- Des mesures pour la régulation de l'installation des médecins (obligation à servir pour l'intérêt général, par exemple)
- Une politique qui progresse vers une prise en charge 100 % Sécurité Sociale
- La mise en place d'un service public du médicament. Les pénuries qui se multiplient sont les conséquences d'une recherche insupportable de profits maximum.
- L'instauration d'une véritable démocratie sanitaire permettant le recueil des besoins au niveau des territoires et le contrôle des politiques mises en œuvre pour y répondre.

La pétition nationale qui reprend ces revendications a recueilli plus de 70 000 signatures auxquelles viennent s'ajouter celles du Manifeste pour le renouveau des maternités, ainsi que celles de soutien aux services d'urgences.

En tant qu'association d'usagers de la santé agréée, nous voulons aujourd'hui nous faire l'écho des citoyennes et citoyens qui s'alarment de voir mise en pièce la politique de santé publique qui a longtemps fait la réputation de notre pays.

Des vies sont en danger, il y a une réelle perte de chance pour une partie de la population. Dans un pays développé comme le nôtre, cette situation est inadmissible.

La politique de santé ne respecte plus les valeurs de la république : l'égalité territoriale est bafouée et la continuité du service public de santé n'est plus assurée.

Le soutien à plus de 90% de la population pour le mouvement des services d'urgence est le révélateur d'une véritable inquiétude concernant l'accès aux soins : il est urgent de mettre en œuvre une politique de santé qui réponde aux besoins des populations partout : cela devrait se traduire par une augmentation conséquente des moyens alloués aux hôpitaux lors du prochain vote du PLFSS.

## **COORDINATION NATIONALE**



des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Secrétariat : Lundi : 8h45-11h15 et 13h40-17h30 / Mardi : 8h45-14h45 / Jeudi : 8h45-11h15 / Vendredi : 13h40-16h15

Tél: 09 67 04 55 15

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025 Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146

tion agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN014 Site : http://coordination-defense-sante.org/

Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org

Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne - 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93

Vice-Présidente : Rosine LEVERRIER boudchoum@wanadoo.fr

Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly - 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02